

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

Séance du 11 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf

Et le onze septembre à vingt heures trente

Date de la convocation : 05/09/2019

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Laurent BERNAT, Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Philippe DOMENGE, Vivien GUIRAUD, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Nathalie RICARD, Alain RASCOL,

Absent(s) (es) excusé (s) (es) : Elodie ALINAT, Adeline BOUDOU-THERON, Sandrine FAVRE, Jean-François ROUSSET, Naudy ROUX

Procuration : Elodie ALINAT à Viviane RAMONDENC

Secrétaire de séance : Viviane RAMONDENC

Objet de la délibération n°26-2019

**Signature du marché de travaux : Assainissement collectif de Moulin Neuf**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de l'assainissement collectif de Moulin Neuf qui a été validé par délibération le 17 juin 2019.

La consultation des entreprises a eu lieu du 20 juin au 11 juillet 2019.

Le cabinet CREG Ingénierie Sud-Ouest maître d'œuvre du projet a procédé à l'analyse technique et financière des offres. Les conseillers municipaux ont été destinataires du rapport de l'analyse des offres.

Monsieur le Maire :

- Expose que la commission d'appel d'offres réunie le 03 septembre 2019 a validé l'analyse technique et financière des offres ainsi que le classement des entreprises,
- Expose qu'il convient de retenir l'entreprise COSTE TP pour son offre pour les travaux d'assainissement collectif à Moulin Neuf pour un montant de 169 911.50 € H.T.
- Propose que pouvoir lui soit donné pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** les analyses techniques et financières des offres ainsi que les conclusions
- **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise COSTE Travaux Publics pour un montant HT de 169 911.50 €
- **de MANDATER** Monsieur le Maire pour l'exécution des formalités et demandes diverses relatives à l'opération et l'autorise à **SIGNER** le marché de travaux avec l'entreprise retenue.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.*

Le Maire,  
Patrick RIVEMALE

